

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 3

St. Hyacinthe,—Province de Québec — Mercredi, 4 Octobre 1871

No 1



*Le Mari.*—Marie, tiens ma chère : j'arrive justement de la ville et j'ai apporté avec moi toute notre commande, thé, café, culicot, et enfin une charge de.....  
*La Femme.*—(l'interrompant,)

et tu as oublié le Pain-Killer.

*Le Mari.*—Ah, non ! je ne pouvais oublier cela car tous les magasins en sont remplis et de plus les clôtures, les roches et les maisons sont remplis d'affiches qui nous y font penser, elles ont "Pain-Killer," écrites en grosses lettres. Le marchand dit que le Pain-Killer devrait être dans toutes les maisons et dans un endroit où on puisse le trouver même à la noirceur.

*La Femme.*—Il faut que cela soit bon, car la femme Parson ne l'élèverait pas jusqu'aux nues comme elle le fait.

Le Pain-Killer est un remède pour les douleurs internes et externes. Les maux intérieurs, Crampes, Spasmes, Froids subits et dérangement d'intestins, quelques Gouttes dans le Peau donneront un soulagement immédiat. Comme liniment il est sans égal, il arrête la douleur instantanément. Soyez certain de nous procurer la bonne faite par Perry Davis & Son et vendue par tous les pharmaciens et les grociers.

15 février 1871.

## SYROP D'HYPHO PHITE COMPOSE DE FELLOWS'

Le pouvoir d'arrêter la maladie que possède cette médecine est honorablement reconnue par la faculté médicale partout où il a été introduit et l'augmentation rapide du débit qui s'en fait est la meilleure garantie de l'estime dont il jouit dans le public.

Ce sirop guérit la *Consumption Pulmonaire* au premier et second degrés ; soulage et prolonge la vie au troisième ; il guérit le *Pasthme*, les *bronchites*, *Laryngites*, *rhumes* et la *toux* ; il guérit toutes maladies provenant du besoin de l'*Action Musculaire* et de *Force nerveuse* tel que *mouvement du foie* et *des reins*, *Dyspepsie*, *faiblesse* et *inaction du cœur*, *Paralysie locale* et *générale*, *Aphonia* ou *perte de la voix*. Il guérit la *Leuchora*, *Choloros*, *Anémie* et *purifie le sang*.

Prix, \$1.50 ; Six pour \$7.50.

**JAMES I. FELLOWS, Chimiste.**  
St. John, N. E.

17 avril, 1871.

Edward Boyer Esq., de Harton, comté de King, N. E., écrit que sa fille a été complètement guérie par l'usage du *Liniment Anodin de Johnson*. L'épine dorsale devint malade, elle perdit l'usage des jambes, et son dos devint courbé comme une sautoie, parce qu'elle avait pris du froid après avoir été innoculée. Elle est bien maintenant.

Dinez sobriement, soupez bonnement, Dormez passablement et tu vivras longtemps

### AUX LECTEURS.

Le *Journal d'Agriculture* commence avec ce numéro sa troisième année d'existence.

L'expérience des deux premières années nous a démontré que la publication d'un journal agricole dans cette partie de la Province était d'une utilité première. Nous avons aussi eu la satisfaction de voir notre liste d'abonnés augmenter considérablement.

Ce fait est pour nous le témoignage certain que notre feuille rend des services, qu'on y trouve des matières intéressantes, et qu'on apprécie les sacrifices que nous coûte cette entreprise. Nous parlons de sacrifices ! Nos lecteurs doivent être en effet convaincus que la modicité du prix de l'abonnement du *Journal d'Agriculture* est telle, que sa publication ne peut être une spéculation de notre part. Mais enfin, tel n'a pas été notre but dès le commencement. Notre intention, nous l'avons bien souvent et bien clairement exprimé. C'est de répandre dans nos campagnes les connaissances agricoles, le goût de la lecture, et d'offrir aux cultivateurs un moyen de communiquer entre eux. Plusieurs cultivateurs nous ont fait l'honneur de nous adresser leurs communications. Nous désirerions cependant qu'un plus grand nombre le fit.

Le *Journal*, comme nous l'avons dit plus haut est l'intermédiaire des cultivateurs, c'est pour eux qu'il est publié, et s'ils ont quelques observations à faire, ils doivent les publier dans cette feuille. Et qui n'a pas à dire quelque chose sur l'agriculture ?

Nous engageons donc tous les cultivateurs à correspondre avec nous, à nous passer leurs remarques, telles qu'ils peuvent les écrire. Nous nous chargeons très volontiers de les rédiger avec tout le soin qu'ils peuvent désirer. Les journaux agricoles publiés en anglais sont remplis de correspondances des cultivateurs eux-mêmes. Quo nos cultivateurs Canadiens fassent la même chose pour leurs journaux. Tout ce qu'un cultivateur écrit ou dit, a de l'intérêt pour un autre cultivateur. En écrivant ainsi on s'habitue davantage à l'observation, et bien souvent, des personnes sont arrivées

à des résultats qu'elles ne prévoyaient point, seulement à réfléchir sur ce qu'elles avaient écrit.

Notre journal continuera donc à paraître pour le même prix. Et comme il lui faut se soutenir par lui-même, nous engageons tout le monde à payer aussitôt qu'il est possible leur abonnement, et à se faire l'agent de la feuille. Plus nous aurons d'abonnés, plus nous serons en état de remplir notre mission.

Dans le cours de cette année, nous croyons pouvoir augmenter le nombre de pages à lire sans faire d'augmentation dans le prix de l'abonnement.

Nous offrons nos remerciements à tous ceux qui nous encouragent, et répétons à tous : Correspondez avec nous, faites nous part de vos observations, de votre expérience.

A l'exhibition de Kingston il y avait 6378 entrées et à celle de London 6600, quoique les deux expositions eussent lieu le même jour. A celle de New-York il n'y avait que 4000 entrées.

L'Angleterre consomme annuellement 120 quarts de bière par chaque tête de sa population ; la Belgique 64 ; l'Allemagne 48 ; l'Autriche 20 ; la France, 18, la Suisse 16.

S'il pleut le jour de St. Denis, Tout l'hiver avez de la pluie. Où le vent couche à la St. Denis, Il y reste les trois quarts de l'année.

On nous informe que M. E. S. Darche de Ham Sud a ensemencé un champ d'avoine de Norvège dont le rendement a été très-grand. On compte jusqu'à 3,500 grains comme produit d'un seul.

M. E. S. Darche a de cette avoine à vendre à prix réduit.

On peut affirmer sans perdre sa réputation que tous les médecins expérimentés, après un examen soigné de la recette déclareront que les *Pillules Purgatives de Parson* ont plus de valeur qu'aucunes autres ; pillules maintenant offertes en vente.

*Napoléon III.*—L'infortuné exilé qui a vu la fin de son Empire Grandeur, versa des larmes quand il se vit traité avec tant d'égards par son vainqueur, le roi Guillaume de Prusse. L'histoire renferme peu d'exemples de semblable magnanimité de la part d'un conquérant. Il n'en est pas ainsi en médecine, car le Grand Remède et *Pillules Shoshonnes* n'ont aucun respect des maladies régnantes dans le corps humain, car cette médecine combinée déracine complètement toutes les maladies aiguës et chroniques, et fait du système un tabernacle où la vie se trouve à l'aise.

## IMMIGRATION.

La conférence qui a eu lieu la semaine dernière à Ottawa sur ce sujet, paraît avoir eu les meilleurs résultats.

Les règlements qui ont été adoptés à la conférence ne seront connus qu'après que les différents gouvernements les auront approuvés. Mais on a dès aujourd'hui, toute raison de croire qu'on est venu à quelque chose de pratique.

On peut s'attendre à une immigration considérable de la part des Européens, pour les années prochaines.

Les événements désastreux dont le vieux continent a été le théâtre l'année dernière, la ruine d'un grand nombre qui en a été la conséquence, les malheurs qui menacent encore ces populations, l'espoir de vivre mieux et plus tranquille de ce côté-ci de l'Atlantique, l'infortune, la nécessité, l'ambition, tout cela contribuera pour beaucoup à rendre l'émigration européenne plus active que les années dernières.

Nous avons en notre possession un territoire, qui peut loger une population immense, et lui donner la vie et la prospérité. Notre devoir, le devoir des différents gouvernements est de faire connaître notre pays. Quand on connaît partout à l'étranger nos précieuses ressources, la fertilité de nos terres, l'inépuisable richesse de nos terrains miniers, l'excellence des institutions qui nous régissent, la liberté accordée à toutes les races, à toutes les sectes, à toutes les classes, la protection que la loi accorde à tous les citoyens, la facilité de parvenir en ce pays, il n'y a pas à douter qu'on s'empressera de venir jouir des bienfaits de la vie en Canada.

Pour que l'étranger sache tout cela, la voix de la Presse n'est pas suffisante.

Les entreprises privées ne suffisent pas non plus. Nous voyons avec une grande satisfaction la compagnie Allan, s'intéresser à l'immigration des étrangers en notre pays. Et ce n'est pas sans éprouver de vifs sentiments de reconnaissance pour M. Bossange, l'agent de cette compagnie à Paris, que nous avons vu hier, sur l'*Evénement* quelques extraits d'un livre qu'il a publié pour éclairer ses compatriotes sur les avantages que leur offre notre patrie. Mais, nous le répétons, cela ne suffit point.

Il faut que les gouvernements fassent aussi quelque chose ; il faut qu'ils réunissent leurs efforts à ceux des journaux et des compagnies. Tout le monde est d'accord là-dessus. Tout le monde devrait aussi être d'accord pour ne pas blâmer les gouvernements des quelques dépenses qu'ils ont faites jusqu'aujourd'hui dans ce but. D'aucuns prétendent que les agences établies en Europe n'ont pas produit tous les résultats qu'on en attendait. Admettons, si l'on veut, qu'il en soit ainsi. Doit-on pour cela attirer la colère du peuple sur les hommes qui gouvernent

actuellement ? Non ; car, n'apercevons nous pas dès maintenant les fruits de l'établissement de ces agences, il est indubitable qu'elles ont produit quelque chose, qu'elles ont contribué à faire connaître notre pays, qu'elles ont jeté dans les populations européennes une semence qui ne sera pas perdue.

Pour engager la classe émigrante du vieux continent à se diriger de notre côté, il fallait aller à elle. Cette classe ne connaissait pas le Canada, et si celui-ci ne s'était pas donné la peine d'aller trouver les individus qui la composent, personne n'aurait fait cette œuvre pour notre pays : il serait resté ignoré par le plus grand nombre.

Maintenant que les populations européennes ont été initiées aux avantages que nous pouvons leur offrir, elles seront plus disposées à serrer la main que nous leur présenterons, et les fruits de l'action de nos gouvernements seront plus apparents et plus nombreux.

On doit chercher à attirer une bonne immigration européenne dans notre pays. Dans cette immigration, il y aura des capitalistes et des nécessiteux. Or, les premiers consacreront leurs capitaux à l'exploitation de nos immenses ressources en tous genres. Les seconds seront les artisans. Ceux-ci étant plus nombreux, le prix de la main d'œuvre diminuera, et cette circonstance rendra plus facile les entreprises, permettra à l'esprit d'initiative de se développer chez nos compatriotes.

On annonce que M. Barnard, envoyé en Europe l'année dernière, comme agent d'immigration, est de retour.

Cependant, si d'après nous, l'immigration européenne a son bon côté, nous tenons davantage au rapatriement de nos compatriotes dispersés dans les Etats-Unis. C'est là surtout qu'il faudrait envoyer un agent ; et cet agent, il réussirait mieux que d'autres, s'il était prêtre.

Il n'y a pas à douter que le grand nombre des Canadiens vivants aux Etats-Unis conservent un bon souvenir de leur patrie, qu'ils l'aiment et seraient heureux de la revoir pour y vivre et mourir. Ah ! à ceux-là d'abord, il faut s'adresser, c'est à eux qu'il appartient d'avoir les premiers secours ; et ce sont ceux-là qui nous rendront les plus grands services. Le gouvernement ne doit pas l'oublier.

Voici ce que dit la *Minerve* de mercredi à propos de la dernière conférence :

Nous apprenons que le résultat de la dernière conférence sur l'immigration est des plus satisfaisants et que chacune des parties intéressées a eu raison de laisser Ottawa enchantée.

Dans les nouvelles mesures qui seront prises la sphère des gouvernements locaux, va être élargie et chaque province aura plus de moyens de travailler pour elle-même.

Le gouvernement fédéral surveillera le tout et fournira une bonne partie des fonds d'une manière juste et impartiale.

Il est de fait que jusqu'à ce jour l'action du gouvernement fédéral avançait considérablement le Haut Canada au détriment du Bas. Il payait le passage des émigrés là où ils voulaient aller, sur la ligne du Grand Tronc ou sur les lignes principales de navigation. On comprend que de cette manière les émigrants partant de Québec, se rendaient en ligne droite en Haut Canada. Si nous sommes bien renseignés, chaque gouvernement local recevra un certain aide et fera mouvoir les émigrants dans la direction qu'il lui plaira.

## DU FOIN.

Quoique le temps de la fenaison soit passé, nous croyons rendre un service à nos lecteurs de reproduire l'article ci-dessous, extrait de la causerie agricole de la *Gazette des Familles*. Ces articles sont publiés sous forme d'entretien, entre le curé et ses paroissiens. Après plusieurs entretiens où l'on a traité beaucoup de choses, on continue ainsi :

*M. le Curé.*—Si petit Baptiste a été pour nous un si beau modèle à suivre, dans tous les travaux qu'il a exécutés jusqu'ici, il va encore nous tracer d'une main sûre, la voie que nous devons suivre, quand il s'agit de la fenaison.

Cet intelligent cultivateur voyait avec peine le retard que tous les habitants apportaient à faucher leur foin ; car, il savait que laisser mûrir le foin sur le champ, c'est lui faire perdre, en grande partie ses facultés nutritives.

*Les habitants.*—Mais au contraire, M. le curé, couper le foin vert, c'est en perdre la moitié et même les trois quarts.

*M. le Curé.*—Vous vous trompez grandement, mes amis, et vous l'avouerez avant de sortir d'ici ; écoutez bien ce que pense notre modèle à ce sujet et ce que l'expérience démontre tous les jours.

Pourquoi la paille, lorsque le grain est mûr, n'a-t-elle presque plus de valeur pour la nourriture des animaux ? Cependant si vous fauchez de l'avoine, de l'orge, etc., lorsque ces grains sont encore en fleurs, vous verrez que leurs tiges constitueront une aussi riche nourriture que le meilleur foin. Voici la raison de cette différence : les sucs que reçoit la plante, du sol par ses racines, de l'atmosphère par ses feuilles, servent d'abord à sa croissance et cela jusqu'à ce qu'elle soit en fleurs. Mais du moment que cette plante a atteint tout son développement, et qu'elle est arrivée à l'instant où sa graine va se développer, à son tour le phénomène change ; les matières nutritives qui sont encore toutes dans la tige, s'élèvent peu à peu vers le sommet pour former l'épis et la graine. Cette ascension de la sève continue jusqu'à ce que la graine soit arrivée à son grosseur ; et alors si vous coupez la plante et que vous la laissez se dessécher, la tige ne

vous présentera plus que des fibres ligneuses qui ne contiennent presque plus de nourriture, et toute la richesse de cette plante se trouve dans son épi.

*Les habitants.*—Nous admettons ce que vous venez de dire pour les céréales et nous savons que la paille du grain qui a parfaitement mûri n'est pas d'une grosse valeur, mais il ne doit pas en être ainsi du foin ?

*M. le Curé.*—Vous vous trompez encore ici, le phénomène est le même dans l'une et l'autre plante. Prenez, par exemple une tige de mil ou de trèfle. Tant que ces deux plantes ne sont qu'en fleurs, la tige est tendre et remplie d'un jus abondant, mais laissez tomber la fleur et se former la graine, puis abattez ce foin ; et après une journée ou deux passées au soleil, vous verrez que sa tige est dure, cassante, et qu'elle aussi ne contient plus que des fibres ligneuses.

Dans les céréales, vous êtes au moins dédommagés du peu de valeur de la paille par le grain qui vous en revient, mais il n'en est pas ainsi du foin que vous cultivez pour sa tige ; alors, c'est une perte sans dédommagement. Quand vous fauchez votre foin quand il est mûr, la graine se perd, soit sur le champ, soit dans la charrette, soit sur le fenil, ou ce qui est encore pire sur le dos de ses animaux. De plus, dans cet état de maturité, le foin se dépeuple de sa tête et de ses feuilles, et alors qu'il reste-t-il

Savez-vous ce qui vous trompe et qui vous fait croire que le foin coupé vert diminue de moitié ? C'est parce que les tiges du foin fauché dans cet état, sont très-flexibles et se pressent facilement ; au lieu que quand le foin est mûr, sa tige qui est dure et raide se presse difficilement, et dans les deux cas, la même quantité de foin fera des meules de différentes dimensions ; celle composée de foin mûr sera de grosseur double, mais d'un poids la moitié moindre.

Vous le savez, le poids n'est pas toujours en raison directe de la masse. Si vous voulez vous convaincre de la vérité de ce que j'avance, posez un voyage de foin coupé vert, avec un autre de même dimension de foin coupé mûr, et vous verrez que la différence sera sensible, en faveur du premier. Et cette différence, ce sont vos animaux qui en bénéficient ou encore, faite une autre expérience ; engraissez deux bœufs de même âge et de même grosseur, et vous verrez que s'il vous faut quatre voyages de foin vert pour engraisser l'un, il vous faudra au moins huit voyages de foin mûr pour mettre l'autre dans le même état d'embonpoint.

*Les habitants.*—Mais, Monsieur le curé, savez-vous que vous nous ouvrez les yeux sur un sujet important, et que nous comprendrons maintenant que la doctrine du petit Baptiste a tout à fait du bon sens.

*M. le Curé.*—Voilà donc encore une conversion d'opérée ; et ce ne sera pas la dernière j'espère.

Petit Baptiste qui savait que plus la récolte du foin se fait avec promptitude, moins il court de danger, prit à son service, plusieurs journaliers et journalières, pour la saison, et malgré qu'il eut une quantité considérable de foin à récolter, quinze jours lui suffirent pour le faucher et le rentrer. Comme il savait qu'il est toujours préjudiciable d'exposer le foin à la pluie et à la rosée, il avait soin de mettre en petites meules tous les soirs, celui qu'il ne pouvait rentrer le jour même. Le lendemain matin, il laissait disparaître la rosée avant d'ouvrir ses meules. Quand il craignait la pluie, il lui arrivait quelquefois de serrer son foin un peu serré, mais alors pour empêcher qu'il ne se gâtât, il le saupoudrait de sel.

Avec ses précautions, petit Baptiste put faire toute sa récolte de foin dans les meilleures conditions possibles. ce qui faisait un grand contraste avec ses voisins, qui par la lenteur qu'ils apportaient à leurs travaux eurent à subir bien des accidents.

*Les habitants.*—Si petit Baptiste avait été à notre place, cette année, nous ne savons comment il se serait pris pour se mettre à couvert de pluies fréquentes que nous avons eues et qui ont sérieusement endommagé une grande partie de notre récolte de foin ?

*M. le Curé.*—Vous croyez sans doute m'embarrasser par cette question et trouver la sagesse de notre jeune cultivateur en défaut ; mais vous crachez en l'air et ça va vous tomber sur le nez, comme on dit vulgairement. D'abord petit Baptiste aurait commencé sa fenaison quinze jours avant vous autres, et il aurait eu le temps de la terminer avant les grandes pluies ; en second lieu, en supposant qu'il aurait eu à faire ses travaux au même temps que vous l'étude qu'il avait faite des signes du temps et la précaution qu'il aurait eu de mettre son foin tous les soirs, en meule, lui aurait fait éviter la plupart des accidents, qui vous ont fait éprouver de si grandes pertes.

*Les habitants.*—Merci, Monsieur le curé, nous sommes pleinement satisfaits de vos explications.

#### SOCIÉTÉ DE COLONISATION.

On nous écrit de St. Céaire :

« L'intérêt que vous portez à la belle cause de la colonisation me porte à croire que vous serez heureux d'apprendre que les citoyens de St. Céaire, sur l'invitation de leur pasteur, se sont réunis, le 6 courant après la grand'messe, à la sacristie du lieu, pour prendre connaissance de la loi de colonisation.

L'assemblée sous la présidence de M. le curé était nombreuse.

Après un examen de la loi de colonisation, et beaucoup d'explications données par les personnes compétentes, une société de colonisation fut de

suite formée. Vu qu'aucune société n'existe encore dans le comté de Rouville, conformément à la loi, on lui donna le nom de société de colonisation No. 1, du Comté de Rouville. Quarante-huit personnes signèrent de suite l'acte de déclaration qui sera envoyé ces jours-ci à l'Honorable Ministre d'Agriculture. Après cela on fit l'élection du Conseil d'administration ; J. B. Deléage, Ecr., inspecteur d'école, fut choisi pour l'président ; M. Joseph Préfontaine, senior, vice-président ; Le Révd. J. A. Provençal, secrétaire-trésorier ;

J. E. Gaboury Ecr., N. P., directeur, ainsi que MM. Abraham Papineau, Jacques Désautels, Pierre Giguault, et Clovis Noisoux. »

Nous félicitons les citoyens de St. Céaire, d'avoir eu l'idée de fonder une telle société.

#### A PROPOS D'EXHIBITION.

Un article avait été omis sur la liste des prix proposés au concours agricole, c'est l'anis : pas de prix pour l'anis.

M. B. cultivateur intelligent de Saint-Jean-Port-Joly, se présente au Bureau et demande s'il pourrait faire figurer de l'anis à l'exposition.

—Certainement, monsieur.

—Si je vous le demande, c'est, voyez-vous, qu'il n'en est pas fait mention dans votre liste de prix.

—C'est un oubli que le comité saura bien réparer. Quelle quantité vous proposez-vous d'exposer ?

—Oh ! la quantité qu'il vous plaira de désigner. Un, deux, trois minots, si vous voulez.

—Trois minots dites-vous ? Vous le cultivez en grand à ce qu'il paraît.

—Assez en grand de fait, car j'espère pouvoir en mettre cette année, environ 250 minots, ou si vous l'aimez mieux, 10,000 livres sur le marché.

—Dix mille livres !

—Comme vous dites, monsieur, dix mille livres.

—Et à qui le vendez-vous ?

—A. M. Chaput et à M. Tiffin, de Montréal, je le leur vends dix centins la livre. Celui qu'ils font venir de France leur coûte quinze centins et ne vaut pas davantage.

—A ce compte, vous espérez cette année, vendre de l'anis pour une somme de mille plus-tres.

Je l'espère monsieur.

—Et comment cultivez-vous cette graine ?

La culture de l'anis est des plus simples. Nous le semons une fois pour toujours. C'est une plante vivace qui se reproduit et se multiplie d'elle-même et sans soin de notre part. Je fais ma récolte d'anis dans une prairie de vingt acres, où il croît çà et là, par tables. Comme il mûrit avant le foin, nous le coupons sans trop causer de dommage à la prairie. Après l'avoir battu il ne nous reste plus qu'à le passer au ericle, qui met la graine au net et prête à être portée sur le marché.

—Y a-t-il longtemps que vous faites cette culture ?

Environ huit ans.

—Voyant les profits que vous en retirez, vos voisins ont dû vous imiter ?

Pardons Monsieur, dans tout Saint-Jean je suis le seul qui cultive l'anis en grand.

—J'ai recueilli la leçon et j'en fais part à toute la classe agricole. Puisse-t-elle savoir en profiter.

**CONCOURS AGRICOLE DU COMTE DE ST. HYACINTHE.**

L'exhibition de ce comté a eu lieu mardi dernier. Comme d'ordinaire, il y avait foule, dans notre ville à cette occasion. Les espèces chevalines, bovines, ovines, et porcines étaient toutes bien représentées. On pourra voir par la liste des prix que nous publions, à qui appartenaient les plus beaux animaux. L'agriculture fait des progrès dans notre comté. On peut juger par l'exposition de cette année. Au dire d'un grand nombre de connaisseurs, ce concours était supérieur à celui des années précédentes. Il est dommage que la pluie soit venue gâter cette fête agricole. Elle a été cause peut-être que le succès de l'exposition ne s'est pas trouvé aussi apparent aux yeux de tout le monde.

Dans la classe chevaline, il y avait 76 entrées. Nous croyons qu'il y a peu d'exposition où l'on peut compter autant d'individus dans la même classe. Parmi ceux que nous avons remarqués nous mentionnerons les chevaux de MM. Laurence, St. Hyacinthe, Benoit, Laprésentation, Dannaïs, St. Barnabé, Vaugel, St. Charles, J. B. Michon, Laprésentation, Anger, St. Damase, Cordeau, St. Hyacinthe, E. Girouard, St. Hyacinthe, Millet et Phaneuf Laprésentation.

Voici le nom des juges dans cette classe, et les prix accordés :

Juges : J. B. Bergeron, N. Provost, Cléophas Blanchette ;

Pour le meilleur étalon de 4 ans ou plus, 4 entrées, 1er Prix Ls. Laurence 2nd M. Benoit Laprésentation, 3e Saul Dannaïs St. Barnabé.

Pour le meilleur étalon de 3 ans, 4 prix 6 entrées, 1er prix J. B. Vaugel St. Charles 2nd J. B. Michon Laprésentation, 3e C. Anger St. Damase, 4e H. Meunier St. Charles.

Pour le meilleur étalon de 2 ans 4 prix 7 entrées 1er prix M. Benoit Laprésentation 2nd Jos. Blanchet 3e Vital Racine St. Damase 4e Eus. Tessier.

Pour la meilleure jument poulinière avec son poulain 7 prix 12 entrées 1er prix C. Anger St. Damase 2 Eus. Chabot Laprésentation 3e J. Bernard 4 Paul Girouard N. D. St. Hyacinthe 5e Ls. Millet Laprésentation 6e Frs Phaneuf Laprésentation 7e J. Monnet St. Hyacinthe.

Pour la meilleure pouliche de 2 ans 3 prix 12 entrées 1er prix H. Cordeau N. D. St. Hyacinthe 2nd J. B. Vincent Laprésentation 3e J. Blanchet Laprésentation.

Pour les meilleurs poulains et pouliche de 1 an, 4 prix, 12 entrées poulains 1er prix P. Laflamme St. Damase 2 C. Anger St. Damase 3e Michel Beauregard St. Damase Pouliche 1er A. Foirant St. Damase 2 Victor Coté 3 Théo. Desmarais Laprésentation 4 C. Gaucher St. Damase.

Pour la meilleure paire de chevaux de traits 4 prix 12 entrées 1er prix Frs. Gagnon Laprésentation 2 Ls. Coiteux St. Damase 3e A. Maynard 4 Eus. Beaudry St. Damase.

**Deuxième classe.—Espèce Bovine.**  
MM. Ant. Scott, B. Dion, et B. Lussier, étaient les juges dans cette classe. Ils ont eu à examiner de beaux sujets, et en grand nombre. Il y en avait au-delà de 60.

La corporation du collège de cette ville, M. J. B. Daudelin, St. Barnabé,

M. Gaudette, St. Denis, Bourrier, La présentation, Guilbert, St. Hyacinthe, Benoit, Laprésentation, Dame veuve Bonin, St. Hyacinthe, exhibaient suivant nous, quelques-uns des plus beaux sujets.

Voici la liste des prix, avec le nombre des entrées, en détail :

Pour le meilleur taureau de 3 ans ou plus, 3 prix 6 entrées 1e le collège 2 J. B. Daudelin St. Barnabé 3 Veuve Bonin prix extra J. Gaudette St. Denis.

Pour le meilleur taureau de 2 ans 3 prix, 6 entrées 1 N. Bouvier Laprésentation 2 J. Larivière de 3 Filaire Mathieu N.-D.

Pour le meilleur taureau d'un an 3 prix, 6 entrées, 1 L. Guilbert St. Hyacinthe 2 Côme Meunier Laprésentation 3 A. Bouvier do.

Pour le meilleur veau mâle de l'année, 4 prix, 8 entrées 1 B. Benoit St. Charles 2 Jos. Jeannotte Ville 3 Veuve Bonin.

Pour la meilleure vache à lait 6 prix, 16 entrées 1 Veuve Bonin 2 L. Millet Laprésentation 3 R. E. Fontaine 4 L. Laurence 5 Jos. Jeannotte Lachapelle 6 A. Raymond.

Pour la meilleure génisse de 2 ans 3 prix 8 entrées 1 J. Larivière Laprésentation 2 Rév. Ed. Lecours 3 Victor Michon.

Pour la meilleure génisse de 1 an, 3 prix 8 entrées 1 L. Millet Laprésentation 2 A. Raymond 3 A. Scott.

Pour la meilleure génisse de l'année 4 prix 1 M. Benoit 2 Ls. Millette 3 David Daigle 4 L. Guilbert.

**Troisième classe.—Espèce ovine.**

Une erreur dans les rapports a empêché M. le secrétaire de faire la liste des prix dans cette classe. Nous ne pouvons, par conséquent, la publier. Nous dirons toutefois qu'il y avait dans cette classe un grand nombre d'entrées, comme dans les autres classes, et que les sujets étaient superbes.

**Quatrième classe.—Espèce porcine.**

Dans cette classe, les juges étaient les mêmes que pour l'espèce bovine. Il y avait 12 entrées. Nous avons remarqué entr'autres, un cochon appartenant à la corporation du Séminaire de cette ville; cet animal pesait au delà de 700 livres.

Voici les prix accordés :

Pour le meilleur cochon entier de l'année 3 prix 7 entrées 1er prix Jos. Desmarais Laprésentation 2 Jules Bonquet 3 Maynard & Co.

Pour la meilleure truie de l'année, 3 prix 5 entrées 1er J. B. Monet. 2e Maynard & Co 3 Jules Bonquet.

**Cinquième classe.—Produits**

41 entrées dans cette classe. Tous les effets exhibés excitaient l'appétit des visiteurs. Cependant, ceux de MM. J. Larivière, de Laprésentation, I. Berger de St. Charles, C. Gaucher, St. Damase, et A. Chapdelaine de St. Barnabé, ont obtenu la palme. Tout était si beau, que les juges eux-mêmes ont avoué avoir eu beaucoup de difficultés à adjuger les prix, dont voici la liste :

Pour les meilleures 12 lbs. de sucre d'érable 3 prix 8 entrées 1er prix Jos. Larivière Laprésentation 2 P. Valérien St. Jules 3 A. Courtemanche St. Barnabé.

Pour le meilleur gallon de sirop du pays 3 prix 6 entrées 1er prix Frs. Berger St. Charles 2 Jos. Larivière Laprésentation 3 Frs. Phaneuf Laprésentation.

Pour les meilleures 20 lbs. de miel coulée, 3 prix 8 entrées 1er prix C. Gaucher St. Damase 2 Ant. Bouvier St. Barnabé 3e Frs. Phaneuf Laprésentation.

Pour les meilleures 20 lbs de beurre, 4 prix, 19 entrées 1 prix Alex. Chapdelaine St. Barnabé 2 M. E. Bernier N. D. St. Hyacinthe 3 C. Angelle St. Damase 4 Adolphe Tétu N. D. St. Hyacinthe.

**Sixième Classe.—Industrie.**

Il y avait 87 entrées. C'est beaucoup; mais nous devons dire que la qualité était supérieure à la quantité. On verra aussi par l'énumération qui suit que la société d'agriculture accorde des prix aux objets utiles, et non à toutes espèces de choses de fantaisie. Tout le temps que ces effets ont été en vue, ils ont attirés une foule de visiteurs qui ne se lassèrent point d'admirer l'adresse et l'amour du travail de nos femmes canadiennes.

Les juges, qui étaient MM. André Desmarais, C. Girouard, et Ls. Michon, ont cru devoir accorder des prix extras pour un grand nombre d'articles, quo les règlements de la société n'avaient pas prévus. Cette permission leur ayant été accordée par le Bureau de Direction, ils en ont profité pour récompenser le mérite là où ils l'ont trouvé, et autant que les ressources de la société le leur a permis.

On voit qu'il y avait 60 entrées, extras.

Parmi ces articles on remarquait surtout du miel en gâteaux, du savon, des ouvrages en tricôt, des robes brodées, des robes en laine d'une fini admirable, confectionné par la famille de M. Vincent, père, et de M. L. Michon; un cadre faite par Melle. Thibault; des fromages, des citrouilles exhibées par M. Alexandre Choquette; ce dernier exposant toutes sortes de légumes. Il y avait aussi du vin, du raisin.

M. Bourbonnière, pour démontrer qu'on peut cultiver le pommier n'importe où, exhibait des pommes prises dans un arbre qui a cru dans son jardin, sur une terre plane, et aucunement pierreuse.

Pour les meilleures 10 verges d'étoffe tricotée et foulée, 4 prix 13 entrées 1 C. Gaucher St. Damase, 2 L. Michon Laprésentation 3 J. Viens St. Hyacinthe N.-D. 4 C. Michon St. Damase.

Pour les meilleures dix verges d'étoffe légère 4 prix 12 entrées, 1 M. E. Bernier N. D. 2 Jos. Girouard St. Barnabé 3 J. B. Vincent Laprésentation 4 Jos. Chartier do.

Pour les meilleures 10 verges de flanelle 4 prix 10 entrées 1 Viens N. D. St. H. 2 Ed. Michon Laprésentation 3 V. Michon do 4 L. Michon do.

Pour le meilleur patron de jupon en pièce ou employé, 3 prix 7 entrées 1 Chs. Laflamme St. Damase 2 L. Tétreault Laprésentation 3 J. B. Vincent do.

Pour la meilleure jupe 2 prix 5 entrées 1 E. Tessier St. Damase 2 J. B. Laflamme do 3 Chs. Girouard St. Barnabé.

Pour le meilleur châle en laine, 4 prix 6 entrées 1 Jos. Girouard St. Barnabé 2 P. Anger Laprésentation 3 L'ouvrier 4 Jos. Chartier Laprésentation.

Pour la meilleur chappe de laine 4 prix 5 entrées 1 L'ouvrier 2 Jos. Dulude St. Barnabé 3 Jos. Chartier père N. D. St. H. 4 J. B. Vincent père Laprésentation.

Pour la meilleur paire de couvertes, 4 prix 6 entrées 1 E. Chabott Laprésentation 2 L'ouvrier 3 Chs. Girouard St. Barnabé.

Pour la meilleur courte-pointe, 4 prix 3 entrées 1 P. Ledoux St. Hyacinthe N. D. 2 N. Gaboury St. Damase 3 Vital Racine do.

Pour le meilleur coup d'oeil, Ant Maynard, Camille Lussier et St. Hyacinthe pierre.

Le soir il y eut dîner en bonne humeur. Pour l'avantage de la table et bon es liqueurs. Après l'assaut des plats les santées ; à la Reine-Gouverneur Général—au lieutenant-Gouverneur de Québec—aux membres des Communes. A cette dernière, M. Delorme, M. P. pour St. Hyacinthe répondit. Après avoir fait des considérations générales sur l'Agriculture il dit que les tissus exposés à St. Hyacinthe ne cédaient point le pas à ceux qu'on voyait à l'Exposition de Québec, pour le beau et le fini. Des animaux auraient aussi pu supporter la concurrence avec ceux de l'exposition générale.

M. Bachand répondit à la santé des membres du Parlement local, et commenta favorablement les clauses de la loi d'agriculture qui établit le concours des champs. Il félicita les agriculteurs de leurs progrès.

M. Honoré Mercier, au nom de la Nation répondit à la santé de la Presse. Il insista sur la nécessité pour les cultivateurs de lire. Il y a des journaux agricoles se publiant à bon marché : les agriculteurs ne sauraient manquer de retirer du profit de leur lecture.

M. Maynard répondit à la santé du commerce. Il dit avec raison que le progrès du commerce était intimement lié à celui de l'agriculture.

Une sante fut proposée aux "membres du bureau de Direction" M. Blanchet y répondit et remercia le public de la part qu'il avait prise au succès de cette exposition. M. Guéir-tin adressa aussi de pareils remerciements aux personnes présentes et aux représentants du comté.

Plusieurs autres santées furent proposées, puis la soirée se continua par des discours et des chansons qui la rendirent très agréable.

Nous ne voulons pas oublier de mentionner que des éloges sont dûs aux membres du bureau de direction pour le succès du concours.

Voici leur noms ;

MM. J. B. Michon, Président ; Ca-lixte Gaucher, Vice-Président ; J. O. Guéir-tin, Secrétaire, Trésor. Directeurs : MM. C. Blanchette, J. Bourbonnière, M. Guilbert, J. B. Laflamme, P. Valé-riou, R. Gauvin, P. Lussier et X. Lus-sier.

## LA RECOLTE.

Suite de la causerie agricole de la "Gazette des Familles Canadiennes."

M. le Curé.—La récolte ! Voilà un mot bien sérieux, pour un cultivateur ; puisqu'une bonne récolte est pour lui toute une année d'aisance et de jouis-

sance, et qu'une mauvaise récolte doit peser lourdement sur ses épaules, pendant douze grands mois.

Petit Baptiste avait compris toute l'importance de cette époque, et comme nous l'avons vu, il avait mis tous ses soins pour faire rendre à son champ une abondante moisson. Comme vous le savez, il avait demandé la bénédiction du ciel, et cette bénédiction était descendue en abondance sur sa terre. Tous ceux qui voyaient ses pièces ensemencées, s'écriaient : Quelle belle récolte ! quelle différence entre ses champs et les nôtres ! Et leur admission était raisonnable ; car il n'y avait pas un pouce de terrain qui n'offrait à la vue les plus beaux et les plus riches épis. Les cultivateurs les plus habiles des vieux pays, auraient éprouvé une juste satisfaction de posséder un tel champ.

Mais petit Baptiste qui savait qu'une belle récolte au pied est loin d'être dans la grange, et qu'il faut, pour recueillir avec profit les biens que la main de Dieu nous distribue dans sa libéralité, une grande prudence, so-montra encore, dans cette circonstance, homme sage et chrétien reconnaissant comme nous allons le voir.

Comme nous l'avons déjà dit, notre habile cultivateur, avait pu faire ses semences quinze jours avant ses voisins ; par conséquent, ses grains avaient au moins, ce laps de temps en avant des leurs. Mais, outre cet avantage, voici encore une excellente pratique que petit Baptiste fit un des premiers à introduire en Canada, et qui a déjà procuré d'immenses profits. A l'époque dont il s'agit, tous les cultivateurs canadiens croyaient qu'ils se seraient rendus coupables d'une grande faute, s'ils avaient commencé à introduire la faucille dans leurs grains, avant leur parfaite maturité, et celui qui aurait manqué à cette pratique, aurait été l'objet de la risée de tout le monde.

Petit Baptiste savait tout cela, mais il savait aussi mépriser toutes les considérations humaines, quand il découvrait que l'opinion publique était erronée, et que la sagesse voulait qu'on l'attaquât de front. Il avait lu dans son journal d'agriculture, qu'en Angle-terre, en Belgique et en France, les bons cultivateurs ne manquaient jamais de récolter leurs grains, huit à dix jours avant leur parfaite maturité, et qu'ils trouvaient dans cette pratique, de bons profits. Cette nouvelle n'aurait produit que de l'étonnement chez lui, si elle n'avait été suivie d'une explication qui le frappa et dont il saisit de suite la justesse. Voici ce que disait son journal qui avait emprunté ces détails à une Revue anglaise : Nous attirons l'attention de tous les cultivateurs sur un sujet qui les intéresse au plus haut point.

" Jusque ici bien des cultivateurs se sont cramponnés, pour ainsi dire, à une pratique qui leur cause, chaque année des pertes assez considérables.

Malgré l'exemple du contraire qu'ils ont eu souvent sous les yeux, ils croient commettre un crime, s'ils moissonnaient avant la maturité. Erreur préjudiciable il est facile de s'en convaincre.

" Cultivateurs incroyables ! Prenez deux gerbes de blé dont l'une a été moissonnée à sa parfaite maturité, et l'autre une dizaine de jours auparavant. Examinez le terrain où la première a été moissonnée, la voiture qui l'a transportée, la grange où elle a été déposée et partout vous trouverez une partie de son grain, qui s'est détaché de ces balles et s'est répandu un peu partout. Voilà une première perte qui n'est pas à dédaigner ; mais elle n'est pas la seule. L'autre gerbe ne vous présentera rien de semblable, elle a conservé tous les grains.

" Maintenant, prenez deux mesures de blé dont l'une est le produit des gerbes mûres, et l'autre celui des gerbes coupées huit à dix jours avant la maturité, puis faites-les moudre au même moulin. La première vous donnera beaucoup plus de son que la seconde, mais moins de farine.

Les habitants.—Mais ce n'est possible Monsieur le curé ?

M. le curé.—Plus que possible ; c'est une vérité incontestable. Poursuivons la lecture du journal. " Si cette expérience ne suffit pas pour nous donner raison, prenez deux grains du même blé, moissonnés dans les mêmes circonstances, broyez les sous vos dents et examinez l'épaisseur de l'écorce de chacun d'eux, et vous verrez que l'écorce de l'un a double épaisseur de celle de l'autre, sans, cependant offrir un plus grand volume. Voici maintenant l'explication de ce phénomène qui vous paraît si étrange : quand le grain est parvenu à sa grosseur et qu'il commence à se colorer, il a reçu toute la sève qui suffit à la formation du gluten ou farine ; quant à la sève qui demeure encore dans tige et qui continue de monter vers l'épi, vous laissez le grain arriver à maturité, elle s'unira à la partie extérieure du gluten, pour augmenter l'épaisseur de l'écorce.

Que l'on calcule maintenant la différence des profits qu'offre ce blé moissonné à des époques différentes, et on se hâtera de donner la préférence aux récoltes prématurées. Mais il faut raisonner différemment, quand on veut se procurer du grain de semer, il faut alors le laisser mûrir sur pied."

Après la lecture de cet article, petit Baptiste ne conserva plus aucun doute sur l'excellence de la nouvelle pratique et la préférence qu'il devait lui accorder. Aussi, il se mit à l'œuvre, bien avant ses voisins qui ne manquèrent pas de pousser de hauts cris, et de le traiter de fou ; en ajoutant qu'il ne méritait pas tant de faveurs, puisqu'il ne savait pas en profiter.

Mais cette fois encore, leurs criailleries tombèrent à ses pieds, et ne l'empêchèrent pas d'aller son train.

*Les habitants.*—Nous aurions fait comme lui à sa place ; car quand on découvre des bonnes choses comme celle qu'il venait d'apprendre, il semble que les moqueries des ignorans ne doivent pas faire grand mal.

*M. le Curé.*—Ah ! Ah ! vous avez bien changé depuis tantôt !

*Les habitants.*—Comment ne pas changer, quand une vérité est si brillante qu'elle nous crève les yeux.

*M. le Curé.*—Vous n'êtes pas à bout, mes bons amis, de tourner ainsi sur le talon, et de rejeter avec mépris, ce que vous avez regardé jusqu'ici, comme des choses indispensables.

*Les habitants.*—Il faut avouer, Monsieur le Curé que vous avez la corde à virer le vent, et que vous avez le tour de nous faire faire des pirouettes.

*M. le Curé.*—Arrivons enfin au commencement de la récolte qui eut lieu, chez M. B..... le 25 août. Ce beau jour était un lundi. La semaine précédente, petit Baptiste avait retenu tous les journaliers et les journalières de l'endroit ; car il se disait qu'il y a des choses qui ne se font bien que lorsqu'elles se font promptement, et que la moisson est une de ces choses. Outre les gens de sa maison, il avait donc engagé pour couper, ongerber et engranger le grain, huit hommes et dix femmes. C'était sans doute beaucoup de monde, mais ce n'était pas trop pour les travaux qu'il avait à faire, et pour le temps qu'il voulait leur consacrer.

Au jour marqué, à cinq heures du matin, vingt cinq personnes étaient réunies dans une des salles de la maison de M. B..... Là, après avoir fait la prière du matin, petit Baptiste partagea son monde en deux bandes ; les hommes pour un champ, les femmes pour un autre. Il se chargea d'accompagner les premiers tandis, que Dlle. Mary ou sa tante suivraient les seconds. Avant le départ qu'il voulait rendre solennel, il leur adressa ces avis : Mes amis, le travail que nous allons entreprendre ensemble, est sans doute pénible ; mais, nous chrétiens, nous avons le secret de le rendre plus léger, et ce secret consiste à travailler sous le regard de Dieu. La pensée que notre Créateur a l'œil ouvert sur nous, et qu'il compte chacune des sueurs que nous versons, est un grand allègement à nos peines.

Prenons garde de perdre le fruit de nos labours, par des murmures, des impatiences ou des jurements ; rappelons-nous que par suite du péché de notre premier père, nous avons été condamnés à manger notre pain à la sueur de nos fronts. Cette peine n'a rien de trop sévère, si on considère qu'il s'agit pour nous d'éviter le plus grand des malheurs, et d'acquérir le bonheur du ciel. Si nous sommes flegmes, courbons nos fronts, et baissons avec respect la main qui nous frappe pour nous attirer à elle.

Ces peu de mots portèrent le courage et excitèrent la bonne volonté dans

tous les cœurs, et après un signal donné tous s'armèrent de faucille et se mirent en route.

Aussitôt que ces braves travailleurs eurent franchi le seuil de la porte, leur maître fit un grand signe de croix et commença à haute voix le chapelot que tous récitèrent ensemble pendant le trajet qu'il avaient à parcourir.

Pendant que ce beau spectacle se passait au dehors, M. B..... retenu dans sa chambre, par la maladie, contemplant de sa fenêtre, cette pieuse procession et versait des larmes d'attendrissement.

*Les habitants.*—Comme cela est beau et édifiant ! Et dire que nous n'y pensons pas, quoiqu'il nous serait si facile de faire la même chose.

*M. le Curé.*—Laissons les travailler en paix, jusqu'à notre prochain numéro.

## EXPOSITION DU COMTE DE BEAUHARNOIS.

*Du correspondant spécial du Pays.*

Cette exposition a eu lieu le 21 septembre à St. Louis de Gonzague sur le terrain de la société d'agriculture du comté de Beauharnois. Dès bonne heure l'enceinte réservée aux spectateurs était remplie d'une foule très considérable accourues des paroisses environnantes et des comtés voisins.

Comme les années dernières la race chevaline l'emportait sur les autres par le nombre, le choix, la beauté, et l'attention tout spéciale que lui portent les cultivateurs de Beauharnois. Le jeune percheron de MM. Moise et Benjamin Viau et surtout celui de M. Joseph Demers de Valleyfield bien que me dit on, il n'aie pas eu de prix attirèrent surtout l'attention. M. Beaulieu exhibait aussi son bol étalon qui remporta le prix.

Le gardien des 3 étalons de la société, M. Xavier Daigneau, était comme toujours à son poste, et inutile de dire que la société et le public sont très satisfaits de ses services. Nous avons remarqué comme les années précédentes, nombre de charrues, horses, *grubbers*, et surtout un moulin à battre le grain, manufacturé par MM. Westinghouse et Cie, Schenectad, N. Y., appartenant à MM. John et H. Symons. M. Hugh Symour est l'agent de la maison Westinghouse dont les moulins construits d'après un système tout nouveau, sont fort recommandés. Les harnais exhibés par M. J. W. Roberts, sellier bien connu de Beauharnois, occupaient le premier rang dans leur département.

De fréquents orages ont empêché les gens de se rendre en aussi grand nombre que d'habitude au concours agricole du comté de Richelieu qui a eu lieu jeudi à Ste. Victoire. Néanmoins on nous dit qu'il y avait comparativement beaucoup de monde et que l'exhibition a été remarquable. Nous publierons sous peu la liste des prix.

Dans l'espace de deux ans, l'*Union Pacific Railway* a vendu 449,000 acres de terre pour la somme de \$1,900,000.

Matinée obscure,  
Journée sûre.  
Le vent du levant  
Annonce le beau temps.

Un parti d'explorateur composé du Révd. M. Desnoyers, curé de St. Pie, MM. Frs. Girouard, C. Lussier de St. Hyacinthe, Casavant et Chabot de St. Dominique, et de plusieurs autres dont nous ne connaissons pas les noms, sont partis dimanche dernier, dans l'après-midi pour les townships de Ditton et Emberton.

Un incendie a détruit à St. Eustache, lundi avant-midi la belle grange appartenant à M. Edouard Champagne. Cette grange était neuve et remplie de grains, un moulin à battre et un crible également neufs ont été aussi consumés. On suppose que le feu a été allumé par les enfants en jouant. Les pertes sont évaluées à 2000 piastres sans assurance.—*Minerve*

M. Antoine Casavant, de St. Dominique, a acheté à Varennes un superbe percheron descendant du percheron du comté de Verchères. Le cheval de M. Casavant n'a que trois ans, et est superbe de formes.

M. Piard, M. P. P., de Richmond et Wolf, qui était en cette ville le 26 courant, nous a appris qu'une douzaine de membres de la Société de colonisation du comté de Drummond sont actuellement en excursion dans le canton de Ditchfield, situé entre le Lac Mégantic et la ligne frontière, dans le but d'y acheter des terrains pour y établir des colons. On vante beaucoup les terres de ce canton. Nul doute qu'il y aura bientôt en cet endroit un établissement prospère.—*Pionnier*,

Le Rév. M. Gendreau, de Cookshire ira dire la messe à la nouvelle mission de Ditton, dimanche prochain, pour la première fois. Il y aura ensuite mission tous les mois. Bonne nouvelle pour les colons de ce nouvel établissement.—*Pionnier*.

MM. Stock, de Waterloo viennent de faire l'acquisition d'une excellente mine de pierre à savon, à Bolton-centre. Les travaux d'exploitation sont commencés et la mine promet beau coup.

L'exposition agricole du comté de Montcalm a eu lieu jeudi le 28 courant à Ste. Julienne.

L'exposition de la province d'Ontario, tenue à Kingston a été un vrai succès et tout fait présager une contestation sérieuse entre Ontario et Québec, si les arrangements pour faire une exhibition conjointe peuvent être menés à bonne fin.

M. Vannier agent de la Compagnie forestière de France, vient d'acheter 40,000 arpents de terre dans la seigneurie des Grondines, destinées aux colons que la Compagnie va envoyer au Canada le printemps prochain.

Le chemin de fer de Toronto et Nipissing qui vient d'être inauguré, n'a que trois pieds et six pouces de largeur. C'est le plus étroit du Canada.

Il n'est pas permis aux dames de porter des crinolines, lorsqu'elles voyagent sur ce chemin !

Phénomène.—On remarquait ces jours derniers dans le jardin de Madam. Paul Beaudet de Ste. Rosalie un cerisier tout chargé de fleurs. Les grappes de fleurs étaient nombreuses et bien fournies.

**Bulletin Commercial.**

St. Hyacinthe 2 Oct. 1871.

La place du marché de cette ville était couverte d'un public désireux d'acheter les denrées que les cultivateurs y avaient apportées.

Les grains étaient en petite quantité les cultivateurs étaient encore dans leurs battages, il n'y avait pas de blé, on demandait pour les pois de 75cts à 80c; l'avoine était en assez grande quantité, Prix de 35 à 28c; l'orge se vendait difficilement 70c; le sarasin était coté à 75c; et était en petite quantité, le Blé-d'Inde valait \$1, la gaudirole 50cts.

Le lard a subi une hausse, on demande pour le beau lard \$8 à \$8½, le 100 lbs; le bœuf \$6 à 7 le 100; le lard en détail valait de 8 à 10 cts la lbs, tandis que pour le beau bœuf les bouchers demandait 10 à 12cts.

Le beurre qui n'était pas en grande quantité se vendait de 18 à 20cts; les commerçants depuis un certain temps achètent les œufs et en conséquence ils les ont fait monter jusqu'à 18 centins, et cela à la grande satisfaction des cultivateurs; il y avait samedi un ou deux cultivateur qui avait du sucre du pays pour lequel ils demandaient 10 centins.

Le marché aux pommes était très bien rempli, et à la manière dont elles étaient vendues les prix devaient être à la hausse. Depuis quelques semaines les cultivateurs apportent au marché un assortiment très varié de citrouilles, squash, melons, &c, qui se vendait à des prix presque insignifiants.

Le marché au foin, et au bois était peu achalandé et les prix variaient pour le foin de \$8 à 10 le 100 bottes.

Le prix de l'étable à la corde est de \$3½ à 4; le merisier, \$3; hêtre \$3; la pruche se vend \$2½ la corde; l'épinette \$2, le marché de mardi était peu fourni de ces effets et il y avait plus d'acheteurs que de vendeurs.

Le beurre était coté à St. Albans, mardi, 26 sept. comme suit: 20c à 32c lb suivant la qualité. Le fromage de 9 à 13c aussi suivant la qualité. Les patates 30c le minot; Oignons \$1.25 les œufs 18c la douzaine.

Nous extrayons les prix suivants du marché de Kankakoc, Illinois, blé-d'Inde de 25c à 32c le minot; le Blé \$1 l'avoine 25c; le beurre de 8 à 12c la lb les œufs la doz. 10c; les poules à la doz. de \$1 à 1.75; les pommes 75c, le minot; les patates 75c, le lard sur pied par 100 lbs de \$3 à 3.50 Bœuf sur pied par 100 lbs \$2 50 à 3.

Le marché à Chicago est comme suit: le blé 1.88; avoine 30 cts, orge 62cts; seigle 62cts.

Le prix des denrées sur le marché de Windsor Ontario était comme suit:

Blé nouveau 85cts à \$1.10 le minot; Sarazin 50 à 75 cts; Orge 85 à 87 cts;

Blé-d'Inde 50 cts; avoine 30 cts; Pois 1.25 à 1.50; Les patates 75cts le minot, le beurre de 14 à 20 cts la livre; les œufs de 12 à 14 cts la douzaine.

Les prix des effets sur les marchés de Boston est comme suit:

Blé-d'Inde, le marché n'a subi aucun changement et est formé de 78 à 80cts.

Avoine, il y a quelques ventes de 48 à 50cts le minot.

La recette du beurre n'est pas excessive et la demande n'est pas forte. Le beau beurre du Vermont est coté de 28 à 30 cts la lbs.

Le fromage est en grande demande et les prix ont avancé d'un centin, les prix varient de 11 à 14 cts suivant l'état et la qualité.

Les œufs continuent à être en grande demande on cote les prix à 30 cts la douzaine.

Le marché au foin n'est pas actif et les prix diminuent dans presque toutes les qualités. Le prix pour le meilleur foin du Vermont et du Canada est de \$32 à 34 la tonne suivant la qualité.

Voici maintenant ce que dit M. L. E. Morin, dans sa revue commerciale publiée dans le *Pays*, de Montréal, sous la date du 28 septembre:

La hausse sur les marchés d'Europe comme sur les marchés américains agira favorablement pour les détenteurs de marchandises de toutes sortes. Les stocks qui sont considérables en regard à l'importation du printemps dernier qui pendant un temps a paru excessive ne feront probablement que répondre à la demande qui surgira de l'abondance de la récolte au Canada. Le commerce de nouveautés qui depuis quelques temps est occupé au possible, réalisera de beaux bénéfices sur les importations de l'automne qui ont été faites dans les meilleures conditions, particulièrement les achats de marchandises de laine, qui ont subi une hausse considérable après l'exécution des commandes adressées aux manufacturiers anglais. Déjà certaines qualités de marchandises commencent à se faire rares et par contre une hausse régulière s'est établie sur notre place. Le commerce de hardes faites fournit difficilement à la demande.

Les grands travaux de chemin de fer qui occupent un nombre considérable de travailleurs ont créé une demande extraordinaire pour les hardes faites et les quelques jours froids que nous avons ou n'ont pas peu contribué à augmenter la demande.

Les épiceries sont tenues fermement Nous constatons une meilleure demande pour le thé, et des placements comparativement considérables ont été effectués à des prix plus hauts que ceux qui prévalaient au commencement du mois.

Fruits.—Le commerce opère que sur une petite échelle en attendant les navires de Malaga. Les commandes expédiées pour le raisin muscat n'ont pu

être exécutées en entier en conséquence de ce que la récolte est considérablement au dessous de la moyenne.

Huile.—La demande est devenue calme et les détenteurs ont dû faire quelques concessions pour opérer des ventes de gré à gré. En vente publique l'huile de morue a rapporté 49c. L'huile brune de loup marin s'offre maintenant en plus grande quantité. La baisse qu'éprouve l'huile de morue agit désavantageusement sur l'huile brune de loup marin qui se cote de 45 à 46s, et de 52 à 55c pour la blanche ordinaire.

Melasse.—Nous constatons beaucoup d'activité dans cette douceur, les placements pendant la huitaine approchent 1000 tonnes principalement de basse qualité de 20 à 21½ par gallon. La raffinerie n'opère pas et les ventes sont principalement au commerce local.

Spiriteux.—La hausse de deux pence par gallon sur le marché de Rotterdam a donné une plus grande fermeté aux genièvres, on dispose sans que nous ayons pourtant à constater d'avance sur les cours déjà renseignés. Les eaux de vie continuent formées sans changement. La demande pour l'esprit de vin a augmenté et on renseigne le placement du contenu de six chars

M. Fortier, M. P., écrit de St. David, qu'il a semé l'automne dernier un minot de blé d'automne, qui vient de lui rapporter vingt minots de qualité supérieure.

Le foin a presque tout été acheté dans le district d'Arthabaska. M.M. Dorais et Boudreault en ont acheté pour leur part plus de 200,000 bottes, à raison de 7 et 8 piastres le 100 bottes.

Une vente très-considérable des effets provenant de la succession de l'Hon. P. U. Archambault est commencée au village de l'Assomption hier. Le tout consiste en un stock en fonds du magasin, presque tout le mobilier, environ 15,000 bottes de foin, 1,000 bottes de paille, 1000 minots d'avoine, 10,000 minots d'orge, des pois, du sarasin, du blé-d'Inde, des voitures d'été et d'hiver, des harnais, selles et une grande variété d'instruments aratoires, 2 étalons de la race Clyde, 2 poulins et 1 pouliche d'un an, provenant du fameux cheval percheron de l'Assomption. 1 pouliche du printemps provenant du même cheval, des poulins Clyde et d'autres races. Plusieurs juments poulintères et quelques chevaux de labour. Environ 30 bêtes à cornes des races Durham, Ayrshire et autres. Un lot de moutons, cochons, volaille, etc.

La vente des animaux commence demain.

**TAUX DU CHANGE.**

St Hyacinthe 4 Oct 71  
Greenbacks achetés à 13 p c de dis compte en argent courant.

Argent acheté à 8 p. c.  
Petites monnaies achetées à 7 p. c. de discompte.

Or, à New-York, le 3 Oct à 4 hrs. P. M 114½

ST. JACQUES, & CO.  
Courtiers de St. Hyacinthe.



MARCHE EN GROS.

Montréal, 3 Octobre.

	\$ c	\$ c
Supérieure Extra.....	7 00	à 0 00
Extra.....	6 50	à 6 60
De goût.....	6 35	à 6 40
Sup fr. (blé de l'Ouest)..	6 15	à 6 25
Sup Ord [blé du Canada]	6 15	à 6 25
Farine forte pour boul.	6 25	à 6 50
Sup de blé de l'Ouest [Canal Welland].....	6 17	à 6 20
Super marques de la (cité blé de l'Ouest...)	6 20	à 6 25
Frais moulu.....	0 00	à 0 00
Canada sup No 2.....	5 75	à 5 85
Super Etats de l'Ouest No 2.....	5 10	à 5 15
Belle.....	5 25	à 5 30
Moyenne.....	4 25	à 4 50
Recoupe.....	3 50	à 3 75
Farine en sacs du H. C. par 100 lbs.....	2 80	à 2 85
Sacs de la Cité.....	2 97	à 3 00

Marchés tranquilles. Les denrées dans l'Ouest continuent fermes. Les prix de Liverpool sur le blé la farine et le maïs étaient cotés comme suit :

	Oct. 3		2 Oct.	
	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.
Farine.....	25 0	à 27 0	25 0	à 27 0
Blé rouge.....	11 9	à 11 1	11 9	à 11 0
Blé d'hiver.....	11 6	à 00 0	11 4	à 00 0
Blanc.....	13 0	à 12 6	13 0	à 00 7
Maïs.....	32 0	à 00 0	34 0	à 00 0
Orge.....	04 0	à 04 0	4 0	à 4 0
avoine.....	0 0	à 3 2	3 1	à 0 0
Pois.....	00 0	à 40 0	00 0	à 40 6
Lard.....	00 0	à 00 0	43 6	à 00 3
Saindoux.....	00 0	à 44 3	00 0	à 44 0

Les affaires transigées ce matin étaient restreintes et aux prix cotés hier. Les superfines sont très rares d'extra supérieur a amoné 6.50. Quelques petits lots de l'Ouest ont été vendus à 5.55, mais, l'on demandait plus pour de gros lots. Forto pour boulangers est monté à 6.25 et 6 No. 1 a rapporté 5.10 5.12½ 5.15 et 5.20 suivant les qualités. Moyenne 3.70 et 3.75. Recoupe : 3.15. Reçu par le Grand Tronc 2,599 barils, par le Canal Lachine 3,624 barils.

Blé par boisseau de 60 lbs.—Marché ferme, 20,000 boiss. De No.2 de Milwaukee ont été vendus 1.36 avec le fret, ce matin quelques chars de blanc du H. C. ont rapporté 1.37½.

Lard par baril de 200 lbs.—Marché ferme. Moss 16.25 à 16.25 ; Minco 14.75 à 15.

Beurre par lb.—Commun 9 à 10c ; nouveau et bon 18 à 18½c. choisi des townships 20c.

Maïs par boisseau de 56 lbs.—Marché ferme. 40,000 boisseaux vendus à 62c

Pois par boisseau de 66 lbs.—83 et 85c, selon les qualités.

Avoine par boiss. de 32 lbs.—Marché tranquille à 32 et 34c.

Saindoux, par lb.—La cote est de 9½ à 10c.

Fromage par lb.—Bon : 8½c à 9c Nouveau 19 cts.

Etalon Percheron à vendre.

Merci de le 25 octobre prochain à midi précis en la paroisse de Ste. Angèle comté de Rouville, sur la propriété de M. Trésor Blanchard, jour du parti de labour, sera vendu par encan le magnifique Etalon Percheron, âgé de huit ans, que la société d'agriculture a importé il y a quatre ans. Le cheval est couleur brun castor et mesure cinq pieds et huit onces de hauteur, pesant dix sept cent livres, de belle forme, bon reproducteur, il sera exhibé le jour de la vente plusieurs de ses poulains qui promettent beaucoup.

Ce cheval a eu 175 juments ces deux dernières années, aujourd'hui il est au soin de M. JBte. LeBeau de Ste. Marie.


Conditions de la vente : un tiers comptant, un tiers dans un an et l'autre tiers dans deux ans, huit par cent sera déduit pour tout du comptant,

J. U. MESSIER, Sect.-Trésorier.  
Rougemont le 18 septembre 1871.  
La Minerve et la Semaine Agricole, sont priées de publier cette annonce jusqu'au 25 octobre.

AVIS A CEUX QUI SOUFFRENT

Les médicaments du jour sont

LE REMEDE DU PERE BRUNO LE REMEDE DU PERE BRUNO



Qui est un ANTI DOULEUR universel et la PENACRE DES INDIENS qui surpasse en activité toutes les SALSEPAREILLES en usage. En vente chez tous les pharmaciens et spécialement chez les propriétaires.

PICAULT & FILS, Pharmaciens-chimistes, 75, Rue Notre Dame, coin de la Rue Bonsecours

MONTREAL Consultations gratis. 1 septembre 1871.—1 a.

Aux amateurs de Ruches

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront en s'adressant au soussigné, des Ruches de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. Or est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm. Evans, marchand Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches

TERRE A VENDRE.

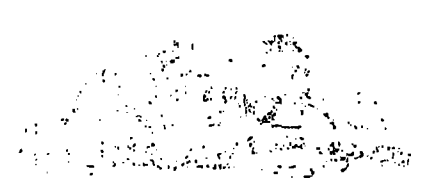
Dans la Paroisse de St Simon, rang St. George, le No. 2. Une terre de 2 arpents de front sur 21 arpents de profondeur, dont 15 arpents en bon état de culture, 15 arpents en pacage et le reste bien boisé, avec une bonne maison, grange, remise, écurie et une boutique de forge. Le tout à vendre à bonne composition.

Si l'acheteur désire avoir plus de terrain, la terre voisine sera à vendre à bonne composition.

Pour plus amples détails, s'adresser au propriétaire, J. B. Brousseau, ou à P. S. GENDRON, N. P., St. Simon le 19 Sept. 71. St. Rosalie.

*Handwritten signature or note at the top right of the page.*

AVERTISSEMENT.— Le Sirop véritable porte son nom—"Perruvian Syrup" (non pas "Perruvian Bark")... soufflé dans la bouteille. On envoie gratis un pamphlet de 32 pages. J. P. DINSMORE, propriétaire, 39, Dey Street New-York. En vente dans tous les pharmacies. 1er Mars 1871 —12-15-t.



PROVINCE DE QUEBEC, Chambre de Parlement. BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les réglés du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles réglés sont publiées au long dans la "Gazette officielle de Québec") elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande, dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Cou. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 15 Juillet 1871;